



Gestion des risques

Évaluation à distance des risques inhérents aux lieux

Voulant offrir un maximum de souplesse et de facilité à ses titulaires de police, CNA compte parmi les premiers assureurs à offrir l'évaluation à distance des risques inhérents aux lieux sans la visite d'une personne sur place. Cette façon de faire suppose simplement un entretien à distance et une visite virtuelle des installations à l'aide d'une technologie de vidéoconférence sélectionnée, ainsi que les documents et photos qui pourraient se révéler nécessaires. Ce processus d'évaluation à distance des risques vise à répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain en permettant à CNA d'effectuer des évaluations de risques efficaces, en particulier à l'égard des entreprises situées en région éloignée.

Notre souscripteur et notre conseiller en gestion des risques travailleront en collaboration avec vous afin de recueillir les renseignements sur le client et planifier l'entretien et la visite virtuelle. Un programme personnalisé d'évaluation à distance des risques ainsi que des directives relatives à la visite virtuelle seront fournis au préalable. En plus de recourir à sa technologie de vidéoconférence, CNA collaborera avec les clients dans le but de recueillir des documents et photos par l'entremise d'une plateforme en ligne sécurisée.

Voici ce à quoi ressemblerait une visite à distance des lieux :

1. Accueil et aperçu

- Vérification des éléments audio et vidéo et de la technologie dans son ensemble;
- Présentations et programme de la visite.

2. Entretien général

Cet entretien nous aidera à mieux comprendre l'étendue des activités et des programmes de gestion des risques en général. Les aspects abordés pourraient comprendre :

- Une description des activités principales et secondaires;
- Les programmes de sécurité et de gestion des risques;
- Une description détaillée des sinistres survenus par le passé ou des tendances en matière de sinistre;
- Les nouvelles activités ou nouveaux dangers.

3. Visite virtuelle

Au moyen d'une technologie de vidéoconférence sélectionnée, nous effectuerons une visite des installations et vérifierons les risques et les mesures mises de l'avant pour les gérer en nous attardant notamment aux aspects clés suivants :

- Aménagement des installations d'entreposage;
- Matériel de production clé;
- Systèmes de protection;
- Assemblage des produits.

4. Conférence de conclusion

- Une fois le processus terminé, nous ferons un compte rendu au client, le remercierons et lui formulerons des commentaires supplémentaires, comme :
- Recommandation de solutions en matière de gestion des risques;
- Aperçu des capacités et ressources en matière de gestion des risques;
- Suivi et étapes suivantes.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre Consultant en contrôle des risques CNA local ou visitez cna.ca.